

Décision

Générale

colonial

Décision n° 451 Personnel indigène.

n° 451

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 12 du 15/06/1943

Date de publication
4 juin 1943

Date du numéro
15 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé SAID MOUSSAI.AM est engagé pour compter du 18 Mai 1943 en qualité de chauffeur au Gouvernement en remplacement du nommé SAID DIRIEH. Son salaire est fixé a 30 francs par jour.